

Conditions d'accès : être licencié FFRS, avoir suivi le module 1, posséder le PSC1 en cours de validité, avoir effectué les 20 heures de pratique dans l'option choisie et répondre aux prérequis techniques

Option :

Dates :

Lieu :

Demi-pension : 50 €

Pension complète : 60 €

NOM :

PRENOM :

N° de licence FFRS :

N° du club d'affiliation

E-mail :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Portable :

REGLEMENT DU STAGE

Virement effectué au Coders 38 le d'un montant de €

Ou chèque n° d'un montant de €

Représentant les arrhes et la participation du club (*non remboursables en cas d'annulation*)

Signature et cachet du président du club

Nom et signature du tuteur

Signature de la présidente du Coders 38

Signature de l'intéressé(e)